

PARTENARIAT DU



QUARTIER
DES SPECTACLES
MONTRÉAL

Montréal, métropole culturelle **Une vision affirmée et renouvelée**

**Mémoire présenté par le Partenariat du Quartier des spectacles
dans le cadre de la consultation publique sur le projet de
Politique de développement culturel de Montréal 2017-2022**

*Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à
l'heure du numérique*

Déposé le 17 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du Partenariat du Quartier des spectacles	3
2. Enjeux du Quartier des spectacles	
Réfléchir et vivre ensemble l'espace public	4
Des retombées pour la collectivité	5
Le cœur culturel métropolitain	6
Reconnaître le cœur créatif	7
3. Les trois chantiers transversaux du projet de Politique	
3.1 L'entrepreneuriat culturel et créatif	8
3.2 Le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen	10
3.3 Un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels	11

1. PRÉSENTATION DU PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

Fondé en 2003, le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) est un organisme à but non lucratif constitué de représentants des milieux de la culture, de l'éducation, des affaires, de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'organisme est soutenu par la Ville de Montréal et divers partenaires publics.

Le projet du Quartier des spectacles est né du Sommet de Montréal de 2002, porté par une vision partagée de revitalisation du centre-ville et de valorisation de ses nombreux festivals, salles, organismes et institutions culturelles. Au cours des premières années, le Partenariat, comme mandataire de la Ville, a élaboré la vision de développement, défini l'identité visuelle et mis en place les projets collectifs de ce quadrilatère névralgique du centre-ville¹. Depuis le plan d'achèvement des nouvelles places publiques en 2009, l'organisme remplit une mission élargie, voyant désormais à **l'animation du Quartier par la programmation d'activités culturelles, la gestion des places publiques ainsi que l'enrichissement et la promotion de l'offre culturelle générale.**

Dans le cadre du processus de renouvellement de sa Politique de développement culturel, la Ville de Montréal a entrepris, dès l'automne 2015, diverses démarches consultatives. Le Partenariat a ainsi participé à des rencontres exploratoires avec ses membres et divers partenaires sur le devenir culturel du Quartier des spectacles, et plus largement, sur celui du centre-ville. Cela a permis de faire le point sur la transformation importante qu'a vécue ce territoire au cours des dix dernières années, de valoriser les acquis du renouveau urbain, et de réfléchir aux enjeux présents et d'avenir, qu'ils soient culturels, sociaux ou économiques.

Le Partenariat salue le travail accompli par le Service de la culture ainsi que par les divers partenaires des milieux culturels qui ont contribué à la rédaction de ce projet de renouvellement de la Politique de développement culturel de Montréal.

¹ Le Quartier des spectacles est délimité par les rues Saint-Hubert à l'est, Sherbrooke au nord, City Councillors à l'ouest et le boulevard René-Levesque au sud.

2. ENJEUX DU QUARTIER DES SPECTACLES

L'aménagement du Quartier des spectacles constitue assurément une des réalisations les plus importantes du plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017, adopté dans la foulée de la Politique de développement culturel de 2005. Sur un quadrilatère d'un km², on y compte une trentaine de salles de spectacles, une quarantaine de lieux d'exposition et des cinémas. Avec 28 000 sièges, le Quartier des spectacles représente 26 % du total des billets de spectacles vendus au Québec. Ses huit places publiques accueillent plus de quarante festivals tout au long de l'année, de nombreuses manifestations culturelles et sociales ainsi que des installations d'art public et de design urbain. Il s'agit de la plus forte concentration de lieux culturels en Amérique du Nord.

Réfléchir et vivre ensemble l'espace public

Les espaces publics du Quartier des spectacles permettent de présenter gratuitement une multitude de propositions artistiques diversifiées et de grande qualité. Cette particularité du Quartier en fait le **lieu culturel citoyen par excellence au Québec**. Des milliers de citoyens peuvent en effet converger chaque jour vers le Quartier et y vivre une expérience culturelle à l'image du Québec d'aujourd'hui. Citoyens de toutes les origines et nouveaux arrivants peuvent ainsi amorcer ou poursuivre leur dialogue avec la culture d'ici, y participer et la faire évoluer. Montréal est en fait l'incubateur culturel du Québec de demain. Le Quartier est, de son côté, le lieu tout indiqué pour offrir aux citoyens de tous les horizons des occasions d'expérimentation et d'intégration à la culture québécoise.

Le Partenariat du Quartier des spectacles se distingue aujourd'hui par un **savoir-faire unique autour de l'animation culturelle de l'espace public**, ce qui a propulsé Montréal comme ville phare dans ce domaine. Son champ d'expertise comprend la gestion de ses places publiques et infrastructures numériques, la création d'œuvres et d'expériences conçues spécifiquement pour l'espace urbain, et la valorisation nocturne des lieux par un plan lumière.

Ces actions sont aussi soutenues par un **travail de proximité avec les riverains et les intervenants culturels et socioéconomiques du territoire**. Cela a donné lieu à des expériences novatrices, telle celle des Jardins Gamelin, où de nombreux partenaires² ont été mis à contribution pour imaginer des activités artistiques et citoyennes faisant de la place publique un véritable lieu de cohabitation sociale.

² Des activités de concertation et de collaboration ont été établies, par exemple, avec : l'arrondissement Ville-Marie et le Service de la police; Présence Compassion, une œuvre sociale de la paroisse Notre-Dame de Montréal qui intervient en itinérance; Sentier urbain pour des activités d'agriculture urbaine; ou encore Amplifier Montréal pour la réalisation d'une étude ethnographique avec la population locale.

Un des enjeux de la revitalisation urbaine est le réaménagement des espaces publics. Mais les efforts pour améliorer l'environnement et le cadre de vie ne se font pas sans tensions entre les différents acteurs impliqués : personnes en situation de marginalité, travailleurs, étudiants, résidents et commerçants. L'espace public n'est pas toujours l'espace commun. **Ici, la réappropriation citoyenne réussie de la place Émilie-Gamelin illustre comment des projets inclusifs d'art et d'aménagement jouent un rôle déterminant pour activer la fonction de rassemblement et de rencontre des espaces publics.**

Le Partenariat s'intéresse au vivre ensemble dans la ville par ses multiples interventions sur le terrain, mais aussi autour de tables de concertation et à travers des forums et des colloques. **Son expertise fait rayonner Montréal et ses créateurs sur la scène internationale** avec l'exportation, dans d'autres villes, des savoir-faire et des réalisations d'art public et numérique conçues pour les espaces publics du Quartier.

Des retombées pour la collectivité

Foyer de création artistique, de diffusion culturelle et d'innovation urbaine, le Quartier des spectacles est un projet structurant pour le centre-ville, le milieu culturel, l'industrie touristique et le secteur économique. Locomotive de la métropole, il est aussi générateur de richesse pour l'ensemble de la collectivité. Ses installations et ses institutions bénéficient à l'ensemble de la population montréalaise, métropolitaine et québécoise, et elles rejaillissent à échelle nationale et internationale.

Avec l'achèvement de l'îlot Clark, prévu en 2019, plus de 200 M\$ auront été investis dans le réaménagement du tissu urbain. Des interventions majeures, saluées pour la qualité de leur design, ont été faites pour l'aménagement des pôles de la Place des Arts, de la rue Ste-Catherine et du Quartier Latin. Alors qu'il s'agissait, il y a dix ans, d'un secteur du centre-ville dévitalisé, on y trouve aujourd'hui **un milieu de vie plus accueillant, dynamique et sécuritaire pour l'ensemble de la population.**

Une étude récente menée par la firme Altus³ souligne que depuis 2007, 48 projets immobiliers y ont été réalisés pour un investissement total de 1 milliard de dollars. De ce nombre, on compte **25 % de projets culturels** tels le 2-22, la Maison Symphonique, le Wilder-Espace Danse et le futur immeuble de l'Office national du film du Canada (ONF). Et ce n'est pas fini, **les projets de construction et de rénovation majeure se poursuivent sur l'ensemble du territoire.** Le projet du Carré Saint-Laurent est maintenant relancé et accueillera, entre autres, le Centre d'histoire de Montréal. La transformation de la bibliothèque Saint-Sulpice, important bâtiment

³ Groupe Altus (2015). Étude des retombées économiques immobilières — Pôle de la Place des Arts, Quartier des spectacles, Arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal, Chambre de Commerce du Montréal métropolitain, Partenariat du Quartier des spectacles. Disponible en ligne sur le site du PQDS : <http://www.quartierdesspectacles.com/fr/a-propos/documentation/>

patrimonial délaissé depuis plus de dix ans, en nouvel espace éducatif et technologique dédié aux jeunes est aussi une excellente nouvelle pour le Quartier Latin et toute la communauté. D'autres projets verront le jour au cours des prochaines années.

Ces nouvelles constructions génèrent d'importantes retombées immobilières et fiscales, mais aussi nombre d'effets positifs dont :

- la consolidation et la diversification de l'offre culturelle et de l'activité artistique dans toutes les disciplines;
- la pérennisation de plusieurs festivals qui contribuent activement et au-delà des frontières au rayonnement et à l'attractivité de Montréal;
- l'émergence d'un nouveau champ de création autour de la créativité numérique dans l'espace public;
- le rayonnement des créateurs avec l'exportation internationale de plusieurs projets d'installations interactives extérieures;
- l'impact du développement culturel sur l'offre complémentaire commerciale telle la restauration;
- la revitalisation de l'est du centre-ville et son attrait pour de nouveaux résidents et des bureaux d'affaires.

Le cœur culturel métropolitain

Le Partenariat est heureux de retrouver dans le projet de Politique la plupart des sujets qui ont fait l'objet d'une réflexion avec ses membres et ses partenaires. Le document reconnaît en effet le Quartier des spectacles dans ses diverses fonctions comme:

- cœur culturel métropolitain, engagé dans une relation dynamique et mutuellement bénéfique avec les quartiers culturels montréalais;
- milieu de vie pour 12 000 résidents, 50 000 étudiants et 45 000 personnes qui y travaillent avec 7 000 emplois liés à la culture;
- pôle unique au monde d'expérimentation en créativité numérique à travers son Laboratoire numérique urbain (LNU).

La Politique témoigne de l'engagement de la Ville à consolider le mandat du Partenariat, à compléter les aménagements des pôles est et ouest du Quartier, et à optimiser les espaces publics comme lieux d'innovation et d'expérimentation, notamment en créativité numérique (objectif 10). Bien que de grandes réalisations aient été accomplies, contribuant au renouveau de ce secteur du centre-ville, son déploiement n'est pas terminé.

Le Partenariat souhaite notamment attirer l'attention sur des volets à valoriser et à consolider, tels :

- le rôle moteur de la culture, au cœur du développement socioéconomique du territoire;
- la rénovation et la revitalisation des édifices à vocation culturelle, incluant les institutions nationales et métropolitaines ;
- l'équilibre et la complémentarité entre le Quartier des spectacles (offre métropolitaine) et les quartiers culturels (offre de proximité);
- le positionnement de la métropole numérique et l'arrimage entre les arts, la créativité et les technologies;
- le rayonnement international des acteurs et des initiatives;
- l'entrepreneuriat culturel et les nouvelles formes de collaboration entre les divers acteurs de la culture, du savoir et de l'industrie.

Reconnaître le cœur créatif

Si au fil des années, les ateliers d'artistes se sont déplacés en partie dans les quartiers montréalais, d'autres espaces tels des studios de répétition et d'enregistrement continuent à être au centre de l'activité artistique du Quartier. **De nouveaux lieux aux fonctions croisées sont également apparus, conjuguant recherche et développement, création et diffusion, médiation et action sociale.** Le pôle danse du Wilder Espace danse incarne, par exemple, cette vision intégrée.

La reconnaissance de la culture comme pilier de la croissance et du rayonnement du centre-ville de Montréal passe également par la reconnaissance de ce cœur créatif. Aux côtés des industries culturelles et créatives, des institutions nationales et métropolitaines, cohabitent des lieux de création qu'il faut continuer à protéger et à préserver. Il s'agit d'un ensemble riche et complexe qu'il faut considérer dans sa globalité et en prenant en considération l'interdépendance des maillons qui le constituent.

3. LES TROIS CHANTIERS TRANSVERSAUX DU PROJET DE POLITIQUE

3.1. L'entrepreneuriat culturel et créatif

L'évolution accélérée de l'environnement numérique bouleverse les pratiques culturelles, tant les modes d'accès aux productions que les modèles d'affaires qui leur sont associés. L'éclatement des véhicules traditionnels, l'apparition continue de nouvelles plateformes et les déplacements subséquents des auditoires soumettent les créateurs et les producteurs à de nouveaux défis de mise en relation entre les contenus et les publics, tout comme à de nouvelles exigences de communication et de financement. Dans cet environnement en constante expansion, **de nouveaux modèles se mettent en place**, basés notamment sur des processus collaboratifs et participatifs.

Innovation et économie collaborative

Le projet de Politique souligne l'intérêt de favoriser la coopération entre les milieux artistiques, les industries culturelles et créatives, les universités et les centres de recherche. Le Partenariat salue cette volonté, étant lui-même promoteur de nouvelles façons de faire dans la gestion et l'animation de l'espace urbain de même que dans les services offerts à ses membres et à sa communauté.

L'organisme soutient ainsi une **approche de gestion basée sur les partenariats entre acteurs culturels, sociaux, institutionnels et privés**, comme cela a été le cas, notamment, avec l'aménagement des Jardins Gamelin. D'autre part, son Laboratoire numérique urbain favorise la **complémentarité et l'interdisciplinarité des expériences et des propositions artistiques**; cela a d'ailleurs résulté en l'émergence de nouveaux collectifs et entreprises créatives à partir d'appels de projets et commandes d'œuvres lancés par le Partenariat, par exemple dans le cadre de l'événement hivernal Luminothérapie.

La **mutualisation** est nommée spécifiquement comme un levier pour favoriser les initiatives économiques novatrices autour de la mise en commun de services, d'équipements, de modèles de gestion, de création, d'exportation (objectif 17). Avec les salles publiques et privées membres du regroupement, **le Partenariat a mis sur pied un projet-pilote de mutualisation des données sur les publics**. C'est une piste d'action collective pour développer la demande et favoriser l'émergence de nouveaux types d'offre.

L'organisme travaille également à la création d'une **mutuelle financière pour soutenir la prise de risque** des productions d'exception. Ce fonds, basé sur une participation solidaire des membres, veut permettre la **réalisation de projets uniques pour renforcer l'attrait de l'offre et contribuer à différencier l'expérience culturelle proposée dans le Quartier des spectacles**. C'est avec des réalisations artistiques distinctives, où les diffuseurs prennent des

risques différents de ceux de leur programmation régulière, que ceux-ci peuvent se singulariser et même rivaliser avec d'autres villes du Québec, de l'Ontario et de la côte Est des États-Unis. La mutuelle est un outil collectif développé en économie sociale, mais peu exploré en culture.

La reconnaissance par la Ville de nouveaux modèles d'affaires basés sur l'économie collaborative est une avancée bénéfique pour le Partenariat, ses membres et ses collaborateurs. Les pratiques qui en émergent, axées sur le partage ou l'échange de biens et de services, entre pairs et par l'intermédiaire d'une plateforme numérique, s'imposent de plus en plus, portées par une nouvelle génération d'« autoentrepreneurs ».

Le Partenariat croit fortement qu'il faut favoriser des pratiques décloisonnées, basées sur le croisement des savoirs et la coopération entre les divers acteurs des milieux de la culture, de l'industrie et de l'administration municipale pour réussir un développement local intégré et un rayonnement accru (objectifs 1, 19).

Les défis des salles de spectacles

Le projet de Politique reconnaît les **défis des salles du Quartier des spectacles**, privées et publiques. Les diffuseurs doivent en effet composer avec la présence croissante de salles dans les environs de Montréal. Le Partenariat offre son entière collaboration pour explorer, avec la Ville, des avenues pour retenir et accroître les publics des salles tant institutionnelles qu'alternatives de son territoire.

Les diffuseurs et les producteurs du Quartier représentent un énorme potentiel économique et culturel. Le **soutien à une offre métropolitaine de qualité et distinctive**, qui s'inscrit en complémentarité avec l'offre de proximité des quartiers culturels, reste la meilleure garantie pour soutenir une affluence tout au long de l'année. La présence et le développement d'une programmation unique, distincte et innovante est une condition nécessaire pour poursuivre la régénération du centre-ville et générer des retombées significatives pour Montréal et le Québec.

La proposition de mettre en œuvre un programme d'aide pour la **mise à jour numérique des salles** privées est également une mesure accueillie très favorablement par les membres du Partenariat (objectif 15). Il serait par ailleurs intéressant de voir de quelle façon la Ville peut également soutenir les salles publiques, lesquelles sont aussi confrontées à un environnement numérique en constante expansion.

Soutenir la demande

Le projet de Politique souligne **l'importance de porter attention à la demande citoyenne** dans un contexte de volatilité de la participation culturelle et de multiplicité des plateformes numériques d'offre et de consommation.

Comment soutenir les organismes artistiques et culturels pour développer et fidéliser les publics? Les défis de la révolution numérique sont de taille et nombre d'organisations n'ont ni les moyens financiers ni les ressources spécialisées pour se doter de stratégies et d'outils de mise en marché de pointe, et encore moins d'innover dans les pratiques de marketing à l'heure de la découvrabilité.

Tel que mentionné plus haut, le Partenariat s'engage avec ses membres à mettre en commun des outils de partage de connaissances sur les publics. Il serait intéressant, et cela peut être envisagé dans l'axe de la mutualisation, que la Ville, conjointement avec ses partenaires, considère des mesures pour soutenir concrètement des initiatives visant l'acquisition et la rétention des publics. La promotion de l'offre culturelle grâce au développement de nouveaux outils basés sur une connaissance plus poussée des publics reste un axe important à développer pour soutenir la fréquentation des arts et valoriser les bienfaits de la participation culturelle de la population.

3.2. Le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen

Le Partenariat salue l'initiative de reconnaître, dans la Politique, le territoire de la ville comme incubateur. La Ville énonce sa volonté de **positionner Montréal comme chef de file en créativité numérique**, en appuyant notamment l'essor des expérimentations et des créations numériques dans le Quartier des spectacles.

Le Laboratoire numérique urbain (LNU) se déploie effectivement sur le territoire du Quartier à partir d'une infrastructure technologique unique au monde. Il s'agit d'un vaste réseau de fibres optiques, de sites de vidéoprojection, de systèmes de caméras, de capteurs et de senseurs qui s'étendent dans tout le quadrilatère. Dédié à la recherche, à l'expérimentation et à la création, le LNU stimule l'avancée des savoirs et le développement technologique en rendant possible la mise en place d'installations et de dispositifs qui transforment le rapport des citoyens à la ville. L'Université du Québec à Montréal (UQAM) constitue d'ailleurs un partenaire de première heure, notamment à travers son École des médias. Pour les étudiants, les artistes et les créateurs, **le Quartier devient un laboratoire à ciel ouvert**, une interface numérique avec la possibilité d'animer les façades des édifices, de transformer les fontaines en orchestre dirigé par le public lui-même, de mettre en scène un jeu vidéo à échelle des rues...

Le LNU est aussi exploré dans ses applications civiques telles la gestion de la circulation et du stationnement, notamment lors de grands rassemblements populaires. Il est ainsi un **levier d'activation et un terreau fertile qui alimente la croissance de la filière économique du Montréal numérique**. Le Partenariat a d'ailleurs collaboré de près avec la Ville de Montréal et le Bureau de la ville intelligente et numérique (BVIN) pour mettre en valeur les atouts numériques de Montréal dans son dossier de mise en candidature au titre de Communauté intelligente de l'année. Le Grand Montréal s'est vu attribuer cette reconnaissance mondiale lors du Sommet annuel de l'Intelligent Community Forum (ICF) en 2016. Le BVIN et le Partenariat restent de proches collaborateurs, notamment pour le déploiement du réseau sans-fil sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles dès 2017.

Le Partenariat salue la volonté de la Ville de Montréal de fédérer les diverses instances de concertation autour des potentialités du numérique. Le décloisonnement des secteurs (arts, industrie, savoirs) et leur mise en relation sont des facteurs clés pour accélérer le positionnement de Montréal⁴.

3.3. Un vivre ensemble incarné dans les quartiers culturels

L'intervention du Partenariat dans l'espace public relève d'une vision transversale pour favoriser la mixité des usages de ce secteur dense du centre-ville. Le Partenariat favorise la mise en place de mécanismes pour mobiliser les divers acteurs autour de stratégies et d'actions pour un développement culturel, social et économique et urbain intégré. Le Quartier doit se caractériser par une cohabitation harmonieuse de ses diverses fonctions : résidentielle, étudiante, communautaire, commerciale, touristique et artistique.

La mixité des usages se couple à la mixité des populations, résidentes ou itinérantes, travailleuses ou étudiantes. Le Quartier des spectacles est un lieu de vie caractérisé par la diversité des cultures qui le composent ; pensons notamment aux Habitations Jeanne-Mance où cohabitent 70 communautés ethnoculturelles différentes. Le Quartier accueille également un nombre important de familles, de jeunes et d'étudiants.

Liées aux enjeux du « vivre ensemble au centre-ville », les actions du Partenariat sont motivées par un ensemble de réflexions partagées sur **l'inclusion culturelle et citoyenne**. Elles portent tant sur l'accueil des festivals et des événements, que celui des publics scolaires et familiaux, en passant par celui des personnes en situation de marginalité. À titre d'exemple récent, l'organisme participe avec ses membres au chantier autour du plan d'action de la nouvelle Politique de

⁴ Voir à cet effet l'étude récente : Quintas, Eva (2016). Comprendre et valoriser l'écosystème de la créativité numérique – un levier pour le développement local et le rayonnement international de la métropole. Montréal, Printemps numérique, 52 pages. En ligne.

l'enfant, adoptée par la Ville de Montréal à l'été 2016. Le Partenariat est ainsi heureux de voir confirmer son rôle et son mandat comme opérateur sur ce territoire (objectif 10).

Festivals et événements

Le Partenariat regroupe au sein de ses membres des festivals majeurs tout comme des événements de niche ou plus émergents, ce qui représente un des attraits principaux de son territoire. L'organisme souhaite travailler de concert avec la Ville de Montréal pour contribuer à la définition d'une vision stratégique de développement des événements et des festivals (objectif 12).

Plusieurs enjeux sont en effet à considérer dans un environnement marqué par une forte compétition à l'échelle métropolitaine et régionale. **La recherche de revenus autonomes et les exigences des commanditaires se confrontent à l'importance de maintenir une programmation de qualité.** La croissance des revenus est limitée notamment par la diffusion dans l'espace public où s'impose le modèle de la gratuité. Une réflexion peut être portée avec les établissements commerciaux qui bénéficient grandement de l'achalandage apporté par les festivals et événements. L'apport de l'activité culturelle au développement économique est ici amplement démontré et de nouveaux modèles de reconnaissance et de partage des ressources, basés sur une collaboration dynamique entre les secteurs économique et culturel, méritent d'être mis en place. C'est une bonne raison de saluer la priorité de mettre en œuvre une collaboration dynamique entre le Service de la culture et le Service du développement économique.

Art public

Riche de son expérience de gestion et d'animation des espaces urbains, le Partenariat porte une réflexion approfondie sur les œuvres d'art public. L'organisme se réjouit que la Ville s'engage à enrichir sa collection municipale et à déployer l'art public sur l'ensemble du territoire (objectif 13). Le Partenariat produit et présente diverses initiatives, dont un nouveau parcours d'art public conçu à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal qui regroupera une vingtaine d'installations temporaires faisant une belle part à la participation du public. Ce sera une nouvelle occasion de réfléchir conjointement à l'occupation multiforme de l'espace urbain.

Centres d'exposition

Le Quartier des spectacles représente un pôle important d'exposition avec une concentration et diversité de lieux dédiés: centres d'artistes autogérés, galeries d'art contemporain, galeries universitaires, musées...

Situé au cœur du quadrilatère de la Place des Arts en plein réaménagement, le Musée d'art contemporain de Montréal (MAC) est intrinsèquement lié au devenir de ce secteur du centre-ville montréalais depuis qu'il s'y est installé en 1992. Les gouvernements ont maintenant donné leur feu vert au grand projet de transformation du Musée qui verra augmenter significativement la superficie de ses espaces d'exposition et d'accueil du public. Il s'agit certainement d'un projet qui aura un impact majeur dans le Quartier, tant au niveau de la visibilité, de la fréquentation et de l'accessibilité que de l'amélioration de l'expérience pour tous les visiteurs.

Le projet de Politique peut être une occasion de porter une **vision stratégique de ce pôle** et de tisser un réseau avec les divers lieux d'exposition présents dans le quadrilatère. À partir de l'objectif de consolider le milieu muséal (objectif 11), c'est toute une réflexion qui peut être soutenue à partir de l'écosystème existant.

Le Conseil des arts de Montréal

Le Partenariat tient à souligner le rôle majeur du Conseil des arts de Montréal dans le développement du cœur créatif montréalais. Le soutien à sa mission première doit être consolidé, d'autant que de nouvelles priorités stratégiques se sont imposées avec l'évolution de la population et des pratiques artistiques. La relève, la diversité et la philanthropie culturelle sont des enjeux d'importance tout comme la reconnaissance des organismes établis de petite, moyenne et plus grande envergure.

Déjà, en 2003, dans les travaux suivant le Sommet de Montréal et la préparation de la future politique de développement culturel, un groupe conseil déposait un rapport⁵ formulant notamment des objectifs de croissance pour le budget du Conseil des arts. Le Partenariat souligne l'importance de rattraper le retard pris dans l'atteinte de ces objectifs permettant de reconnaître la pleine valeur des arts au développement de la Ville.

Le projet de Politique propose par ailleurs de voir à la complémentarité et à la cohérence des actions entre le Conseil des arts et le Service de la culture (objectif 14). Le Partenariat se réjouit d'une telle volonté. Effectivement, de nouvelles mesures mises en place par la Ville autour des programmes de médiation culturelle et d'initiatives collaboratives en créativité numérique pourraient aussi interpeller le Conseil des arts dans sa mission de soutien aux organismes.

⁵ Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle. Rapport du groupe conseil présidé par Raymond Bachand, 2003, p. 45. En ligne.

Promouvoir la destination

En conclusion, le Partenariat désire porter l'attention sur deux volets d'importance de sa mission qui sont intrinsèquement liés: **le développement des publics et la promotion de la destination.**

Depuis sa création, le Partenariat porte au cœur de sa mission le déploiement de stratégies de promotion pour faire connaître le Quartier des spectacles et accroître la fréquentation de ses lieux tout au long de l'année. Ses actions de communication sont diverses : visites guidées, médias sociaux, relations publiques, campagnes publicitaires... Alors que nombre de délégations étrangères visitent le Partenariat pour son expertise en animation de l'espace urbain, l'organisme joue également un rôle croissant en matière de diplomatie culturelle et d'exportation.

Le Partenariat réitère sa disposition de collaborer avec la Ville, ses membres et ses partenaires pour **développer et mettre en valeur harmonieusement l'offre métropolitaine** du Quartier des spectacles (objectif 20).

Un plan d'action

Le Partenariat porte un mandat unique qui reconnaît **l'espace public comme laboratoire d'expérimentations urbaines et théâtre d'interactions sociales.** Le territoire de la ville, dans ses multiples dimensions, est au premier plan qu'il s'agisse d'inclusion culturelle, sociale et citoyenne ou de rayonnement métropolitain, national et international.

L'organisme réitère son appui à la Ville de Montréal pour l'étape de renouvellement du projet de Politique de développement culturel et sa mise en œuvre subséquente. L'esprit de Montréal, métropole culturelle pourra assurément se prolonger dans un **plan d'action énonçant des moyens pour réaliser les objectifs dans un cadre temporel.**